

LE LATIN ET LE GREC ANCIEN AU LYCÉE JOSEPH SAVERNE...

... c'est possible.

LE LATIN ET LE GREC AU LYCÉE.

Le lycée Joseph Saverne offre la possibilité en 2^{de} d'étudier le latin et le grec, **que ce soit pour continuer leur étude ou la commencer.** Cf ci-dessous.

Le latin et le grec, contrairement à d'autres enseignements d'exploration, **peuvent être continués en Première et Terminale** : ils donnent lieu à une épreuve de baccalauréat, facultative (c'est-à-dire offrant des points supplémentaires pour le bac) dans les trois séries L, ES et S. En L, ils peuvent même donner lieu à une option de spécialité (coefficient 4). Cf ci-dessous.

L'horaire hebdomadaire varie de deux à trois heures. Contrairement aux idées reçues, ces deux matières ne sont pas difficiles si le travail est régulier et les efforts soutenus. **Les connaissances acquises sont utiles et variées.**

LE LATIN ET LE GREC EN SECONDE.

En Seconde, les élèves peuvent choisir le latin et le grec selon deux statuts :

Le latin ou le grec comme second enseignement d'exploration obligatoire (le premier enseignement d'exploration étant obligatoirement un enseignement d'économie ou de gestion) ;

Le latin comme enseignement facultatif, en sus des deux enseignements d'exploration obligatoires.

Il est donc possible de choisir à la fois le latin et le grec.

Dans les deux cas de figure, **l'étude du latin ou du grec est compatible avec des dispositifs divers tels que la DNL**, qui ne sont pas des options. Typiquement, un élève suivant une DNL peut donc avoir en enseignement **d'exploration obligatoire**, en sus de l'économie ou de la gestion, le latin ou le grec ; ou bien prendre un second enseignement d'exploration au choix parmi la liste de matières proposée par le lycée, et en **option facultative** le latin.

Lors de **l'orientation de fin de Seconde**, **les élèves peuvent continuer le latin ou le grec, quelle que soit la série générale qu'ils choisissent, L, ES ou S**, même s'ils suivent un dispositif de type DNL.

LA PLACE DU LATIN ET DU GREC DANS LES ÉPREUVES DU BACCALAURÉAT

Séries	Epreuves obligatoires	Spécialité de Terminale (une seule matière au choix) parmi elles :	Epreuves facultatives (orales) (deux matières au choix hors spécialité) parmi elles :
L	Voir documents ONISEP	Latin ou grec (coeff. 4), (écrit)	Latin ou grec (points audessus de 10 x 3)
ES	Id		Latin ou grec (points audessus de 10 x 3)
S	Id		Latin ou grec (points audessus de 10 x 3)

Quelle que soit sa série de bac, **L, ES ou S**, l'élève peut donc passer le **latin** ou le **grec** en **épreuve facultative orale** au baccalauréat. Dans tous les cas pour les épreuves facultatives, il s'agit d'obtenir des **points supplémentaires ajoutés** au total des autres épreuves du bac : les points au-dessus de 10 sont comptabilisés et multipliés par 3 (dans les autres matières, ils ne sont multipliés que par 2 - la langue ancienne est ainsi valorisée). On ne tient pas compte d'une note égale ou inférieure à 10.

Exemple : un élève sérieux qui obtient **14 en latin à l'oral** bénéficie de **12 points supplémentaires** (14 = (10) + 4 (x3), ce qui peut compenser un 7 obtenu dans une matière obligatoire à coefficient 4.

L'épreuve se passe sur liste des textes étudiés pendant l'année de Terminale. Elle se prépare pendant 30 minutes avec dictionnaire, et se passe en 15 minutes.

En **série L**, le **latin** ou le **grec** peuvent être choisis comme **spécialité**, à titre de troisième langue. Il s'agit alors d'une **épreuve écrite à coefficient 4** portant sur le programme de Terminale. Dans ce cas, l'élève passe une autre matière en épreuve facultative.

POURQUOI ÉTUDIER LE LATIN OU LE GREC ANCIEN AU LYCÉE ?

Pour des raisons scolaires :

En français :

Le latin et le grec aident puissamment l'élève dans **la connaissance de la langue française** : 70% environ de notre vocabulaire français provient du latin, 20 % du grec. Étudier ces langues est aussi étudier les racines et l'orthographe du français, et comprendre le sens et le poids historique de nos mots de tous les jours ou de ceux des textes littéraires qui font l'objet de l'enseignement du lycée dans les programmes de français.

Tous les mots nouveaux dont ont besoin **les nouvelles techniques**, les **découvertes scientifiques** ou les **sciences humaines** se forment à partir des racines latines et surtout grecques qui sont le réservoir toujours vivant de l'enrichissement indispensable et constant de notre vocabulaire.

En langues vivantes :

Le latin est en relation étroite avec les langues dites « néo-latines », **espagnol** et **italien**, dont les racines sont communes. L'élève qui étudie le latin en même temps que ces langues se trouve donc dans un univers linguistique cohérent et porteur. Aussi étrange que cela puisse paraître, **l'anglais**, notamment pour les racines de ses termes, est parfois plus proche du latin que le français. Les racines latines y ont été moins déformées, et le lexique anglais s'explique et se retient mieux à l'aide du latin.

Le latin et le grec, plus généralement, permettent d'étudier le **système général des langues**. Comme ils ne sont plus parlés, leur système (lexique, déclinaison, conjugaison, grammaire) est clos et peut s'observer de façon scientifique, sans perdre de temps en communication orale.

En culture générale et scientifique :

La culture générale n'est pas une matière de lycée, mais le latin et le grec la procurent : par le biais de l'étude des textes et des langues de l'Antiquité, les élèves apprennent les mythes, les grandes figures de l'histoire, les grandes idées de la littérature et de la pensée, l'histoire des découvertes mathématiques, scientifiques, techniques, psychologiques, toutes sciences dont le lexique entier est emprunté au grec et non à l'anglo-américain, et qui devient ainsi très vivant pour des élèves qui en connaissent les origines.

Pour des raisons de formation personnelle :

Les langues anciennes, qui demandent de la **rigueur** et de la **concentration** du fait de leurs systèmes très **logiques**, forment à ces deux qualités les élèves qui en manqueraient. Elles développent aussi **l'esprit scientifique**, en obligeant l'élève à poser en permanence des hypothèses de grammaire ou de sens, d'agencement, à construire des anticipations, puis choisir une signification pour des raisons objectives et motivées, qui s'apparentent à la démonstration, dans les exercices de version. Le latin et le grec préparent enfin des **esprits ouverts** : les langues anciennes mettent les élèves au contact de mentalités éloignées et donc étonnantes, qui leur expliquent le passé en éclairant par différence le présent, les préparent à appréhender sans préjugés des horizons variés et les forment à la conscience historique.

Pour des raisons utilitaires :

Le latin ou le grec rendent service **pour le baccalauréat**. On voit beaucoup d'élèves regretter en classe de seconde d'avoir abandonné leur option latin ou grec de collège :

- en L, manquant d'une matière, ils doivent doubler le coefficient de leur première langue vivante (soit coefficient 8) et prendre ainsi des risques, ou renoncer à une **épreuve facultative source de points**.
- en ES et S, ils se privent des **points supplémentaires** d'une **épreuve facultative** jamais négative.

Le latin ou le grec (ou les deux) sont parfois indispensables et toujours souhaitables pour des **études supérieures** réussies de **lettres**, d'**histoire**, de **langues européennes** quelles qu'elles soient, de **communication** et en général dans les sélections ou les concours, où les places sont chères et où **la culture générale** « paie ».

Certains **concours de grandes écoles** littéraires, commerciales ou des métiers de la culture (archéologie, bibliothèques, médiation culturelle, patrimoine) offrent davantage de chances aux candidats qui peuvent passer une épreuve de langue ancienne : disposant d'une matière supplémentaire, ils peuvent mieux répartir leurs chances de réussite. Ils donnent également ainsi des preuves de clarté d'esprit et de culture générale.